

SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

Police intégrée, structurée à deux niveaux

Recrutement de membres du personnel statutaires

(Arrêté royal du 30 mars 2001, *Moniteur belge* du 31 mars 2001)

La police intégrée, structurée à deux niveaux constitue une réserve de recrutement statutaire pour les niveaux A, B, C et D, grades communs et spécifiques (voir aperçu annexé). Dans le cadre de ce concours, la police intégrée garantit le nombre d'emplois par niveau et par régime linguistique minimum suivant:

	Emplois N garantis	Emplois F garantis
Niveau A	34	34
Niveau B	71	71
Niveau C	65	65
Niveau D	22	22

Les fonctions sont accessibles tant aux candidats masculins que féminins. Il s'agit de prestations hebdomadaires de 38 heures.

Les lauréats de ce concours seront mis au courant ultérieurement d'emplois vacants dont les profils détaillés pourront être consultés sur le site www.jobpol.be.

1. Conditions générales:

- Etre belge ou ressortissant d'un autre pays de l'Union européenne.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Avoir un comportement conforme aux exigences de l'emploi envisagé.
- Pour les candidats masculins, avoir satisfait aux lois sur la milice.
- Disposer des aptitudes physiques exigées pour l'exécution de l'emploi visé.
- Avoir au minimum 18 ans à la date de l'engagement.
- Etre porteur du diplôme ou certificat relatif à l'aptitude professionnelle requise pour occuper l'emploi visé. Les étudiants actuellement en dernière année d'un cycle d'études délivrant un diplôme ou certificat requis sont autorisés à participer au concours à condition qu'ils fournissent :
 - lors de leur inscription : une attestation de dernière année en cours;
 - au plus tard le jour de leur engagement : la preuve de l'obtention du diplôme ou certificat requis.

2. Conditions particulières:

Les candidats seront soumis à une sélection sous la forme de tests et/ou d'une interview.

Une première évaluation peut se faire sur base du dossier de candidature.

La première épreuve consiste en un test de connaissance (épreuve fonctionnelle de statutarisation), également appelée épreuve générale. En vue de la préparation de cette épreuve, un syllabus a été développé. Il constituera un instrument pratique pour passer l'épreuve, d'autant plus que celle-ci se déroulera à livre ouvert et comprendra des questions à choix multiple.

Une "version informatisée" sera disponible sur internet. Celle-ci pourra être téléchargée gratuitement en cliquant sur l'url "syllabus statutarisering" ou "syllabus statutarisation" sur le site www.jobpol.be.

Les lauréats de cette première épreuve peuvent, en fonction de leurs résultats, être appelés plus ou moins vite aux épreuves suivantes (épreuve cognitive et épreuve de personnalité). Cela peut avoir comme conséquence que certains lauréats peuvent avoir accès plus rapidement aux offres de travail concrètes.

3. Candidatures:

Les candidats intéressés peuvent obtenir le formulaire d'inscription via:

- le numéro de téléphone gratuit JOB-INFO 0800 99 505
- le téléchargement à partir du site www.jobpol.be
- une demande écrite:
Direction du recrutement et de la sélection
Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles

Les dossiers de candidature doivent être composés des documents suivants :

- formulaire d'inscription rempli avec désignation du niveau souhaité;
- la mention du numéro de registre national;
- une lettre de sollicitation;
- un curriculum vitae;
- une copie simple du diplôme;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date d'introduction de la candidature.

Ils seront envoyés à : Police fédérale, Direction générale de l'Appui et de la Gestion, Direction du Recrutement et de la Sélection (DSR), rue Fritz Toussaint 8, 1050 Bruxelles.

Période d'inscription : du 30 mars 2009 au 24 avril 2009. La période d'inscription pourra toutefois être clôturée anticipativement sans préavis dès lors que le nombre de candidatures, le cachet de la poste faisant foi, a atteint :

- 30 fois le nombre d'emplois garantis au niveau A ;
- 15 fois le nombre d'emplois garantis au niveau B ;
- 15 fois le nombre d'emplois garantis au niveau C ;
- 50 fois le nombre d'emplois garantis au niveau D.

Renseignements : tél :

- Call-center DSR : 0800/99 505
- Par mail à l'adresse : jobs.police@jobpol.be
- 02-644 83 30.

Aperçu non limitatif des grades au sein des corps de police locale, de la police fédérale et, le cas échéant, au sein de l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale						
Grade	Type de grade	Echelle de traitement	Salaire Min-Max* dans l'échelle de traitement de base	Evolution de l'échelle de traitement de la carrière minimum	Fonctions régulières	
Niveau A						
Conseiller	Grade commun	A11	32511,49 – 50364,58 EUR	A12 – A21 – A22 – A23		
Conseiller-ICT, Professions médicales universitaires	Grade spécifique	A21	38455,09 – 56999,12 EUR	A22 – A23		
Conseiller (en fonction de la pondération de l'emploi)	Grade commun ou spécifique	A31	48113,44 – 66657,47 EUR	A32 – A33		
Niveau B						
Consultant	Grade commun	BB1	22469,78 – 33446,12 EUR	BB2.1 – BB3.1 – BB4.1	Voir www.jobpol.be	
Secrétaire de direction	Grade spécifique	B1A	22469,78 – 33446,12 EUR	B2A.1 – B3A.1 – B4A.1		
Traducteur	Grade spécifique	B1A	22469,78 – 33446,12 EUR	B2A.1 – B3A.1 – B4A.1		
Photographe	Grade spécifique	B1A	22469,78 – 33446,12 EUR	B2A.1 – B3A.1 – B4A.1		
Consultant-ICT	Grade spécifique	B1B	25667,44 – 38169,80 EUR	B2B.1 – B3B.1 – B4B.1		
Consultant technique	Grade spécifique	B1B	25667,44 – 38169,80 EUR	B2B.1 – B3B.1 – B4B.1		
Assistant social	Grade spécifique	B1D	24969,06 – 37471,43 EUR	B2D.1 – B3D.1 – B4D.1		
Comptable	Grade spécifique	B1D	24969,06 – 37471,43 EUR	B2D.1 – B3D.1 – B4D.1		
Infirmier	Grade spécifique	B1D	24969,06 – 37471,43 EUR	B2D.1 – B3D.1 – B4D.1		
Laborantin	Grade spécifique	B1D	24969,06 – 37471,43 EUR	B2D.1 – B3D.1 – B4D.1		
Consultant en communication	Grade spécifique	B1D	24969,06 – 37471,43 EUR	B2D.1 – B3D.1 – B4D.1		
Niveau C						
Assistant	Grade commun	CC1	21209,29 – 33652,69 EUR	CC2.1 – CC3.1 – CC4.1		
Assistant-ICT	Grade spécifique	C1A	21631,75 – 34075,15 EUR	C2A.1 – C3A.1 – C4A.1		
Ouvrier spécialisé	Grade spécifique	C1A	21631,75 – 34075,15 EUR	C2A.1 – C3A.1 – C4A.1		
Niveau D						
Ouvrier	Grade commun	DD1	18561,33 – 20316,00 EUR	DD2.1 – DD3.1 – DD4.1		
Employé	Grade commun	D1A	19129,86 – 25053,40 EUR	D2A.1 – D3A.1 – D4A.1		
Ouvrier qualifié	Grade commun	D1A	19129,86 – 25053,40 EUR	D2A.1 – D3A.1 – D4A.1		
Technicien ICT	Grade commun	D1B	19600,27 – 26017,90 EUR	D2B.1 – D3B.1 – D4B.1		

* Salaire annuel brut indexé à l'indice actuel dans l'échelle de traitement pour un emploi à temps plein